

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° II-2229

présenté par

M. Courbon, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Keloua Hachi,  
M. Emmanuel Grégoire, Mme Céline Hervieu, M. Proença, Mme Rouaux et les membres du  
groupe Socialistes et apparentés

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité  
Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	3 000 000	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	3 000 000
Enseignement technique agricole	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 000 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à donner les moyens aux écoles et aux enseignants de l'école primaire de relancer les voyages scolaires.

Par la création d'un fonds national d'aide au départ des voyages scolaires, cet amendement vise ainsi à soutenir financièrement les départs de voyages scolaires, à hauteur de 3 millions d'euros. Il pourrait ainsi alimenter une aide comprise entre 700 et 1 000 euros par classe selon la durée du séjour et son éloignement.

Cet amendement est issu de la Proposition de loi visant à relancer l'organisation des classes de découverte, votée par l'Assemblée nationale le 1<sup>er</sup> février 2024, mais qui n'a pas encore pu être discutée au Sénat.

Afin de respecter les règles budgétaires, cet amendement :

- Abonde de 3 m€, en AE et CP, l'action 6 - « Actions éducatives complémentaires aux enseignements » du programme n° 230 « Vie de l'élève »
- diminue d'autant, en AE et CP, le programme 214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale